

Réunion publique

Mercredi 11 mars 2026



Notre équipe

Lucie Moncoutié
 Christian Montcharmout
 Marie-Thérèse Denoyel
 Aurélien Dorez
 Isabelle Ottaviani
 Bernard Jouanneteau

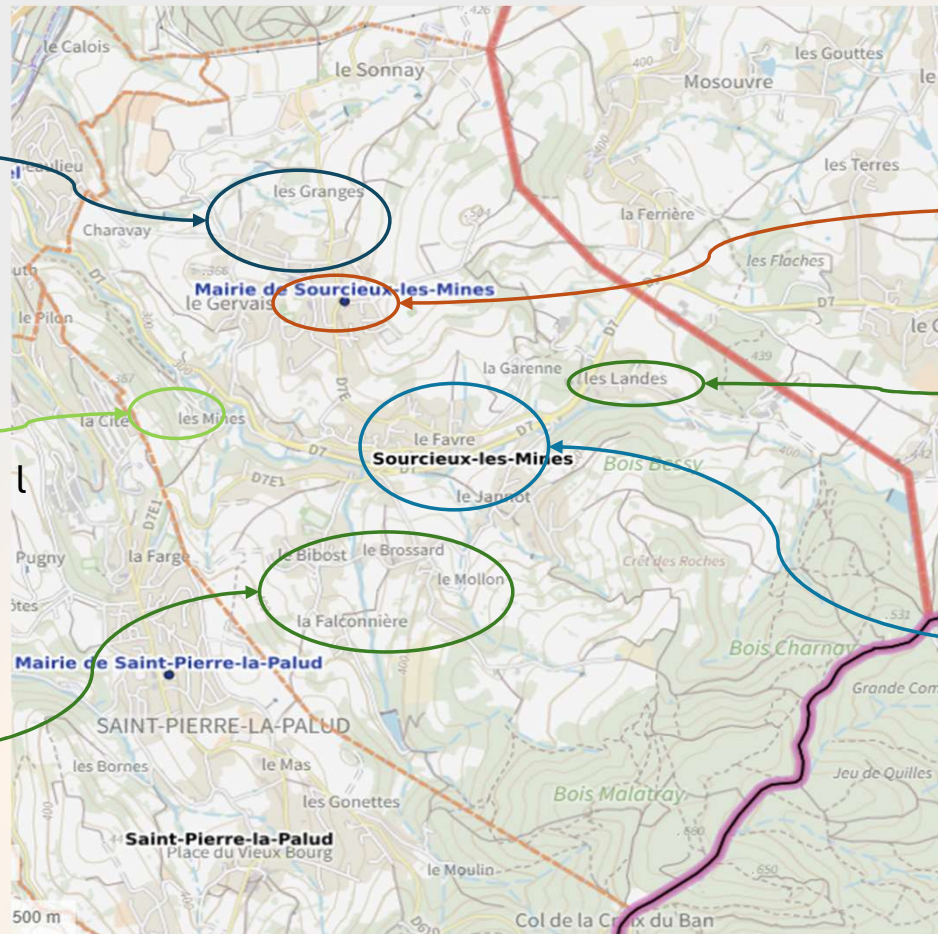
Yannick Muelle
 Nathalie Court
 Julien Deplanche

Pierre-Louis Neynaud

Jérôme Graël

Yolande Chavot
 Damien Yvrard
 Isabelle Micolon
 Renée Mathien Varenne
 Mélissa Canterini

Cédric Pincanon
 Sandrine Franchino
 Pierrick Di Martino
 Nelly Marchand



Élections : *bien voter, c'est facile !*



Munissez-vous d'une pièce d'identité officielle



Ne barrez pas, ne modifiez pas le bulletin



En cas d'absence, pensez à la procuration

Vote Blanc



Bulletin blanc ou enveloppe vide

- ✓ Compté à part
- ✓ Non pris en compte dans les suffrages exprimés

Vote Nul



Bulletin raturé, déchiré ou annoté

- ✓ Bulletin annulé
- ✓ N'est pas comptabilisé



FRANCE IDENTITÉ NE PERMET PAS DE VOTER

Pièce d'identité obligatoire !



Mode de scrutin

Scrutin à la proportionnelle avec prime majoritaire

Exemple pour Sourcieux les Mines

Municipales:

19 sièges, 2 listes A et B:

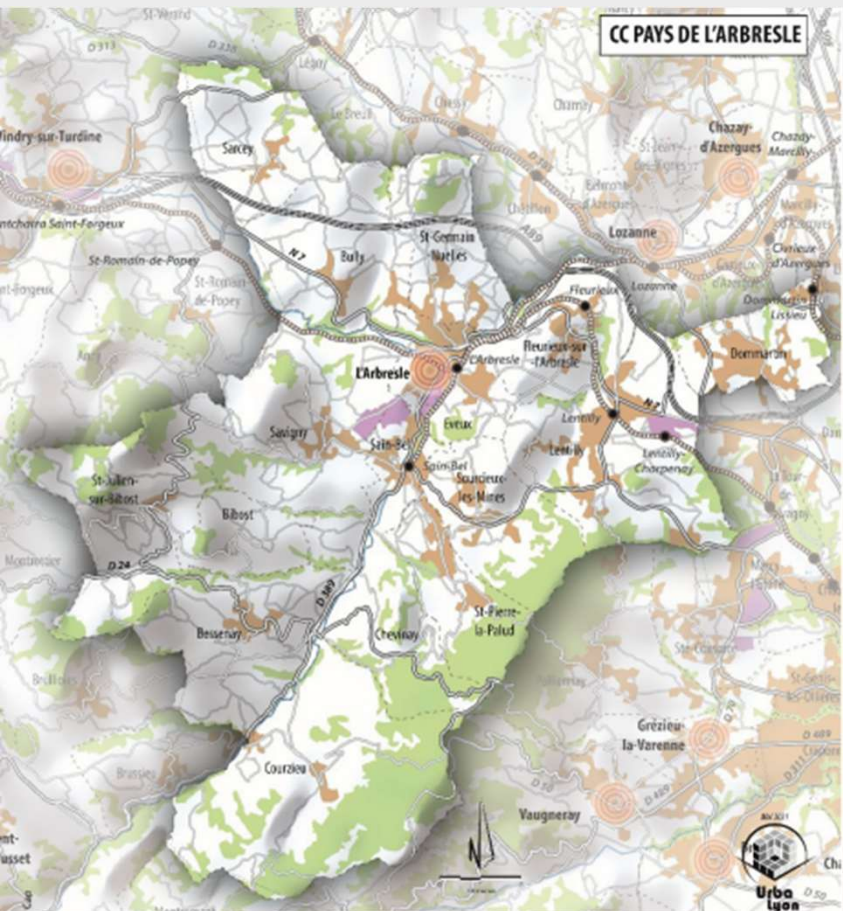
Cas n°1: Liste A obtient > 95% des suffrages exprimés
=> Liste A 19 sièges et Liste B 0

Cas n°2: liste A obtient la majorité absolue
=> la liste A obtient 10 sièges (prime majoritaire) + 5 à 8 sièges soit 15 à 18 sièges

Liste B si elle fait plus de 5 % des suffrages exprimés obtient 1 à 4 sièges.

Communautaires:

1 siège communautaire par liste sauf si une liste obtient plus de 77% des suffrages exprimés auquel cas elle obtient les 2 sièges.



17 communes : L'Arbresle, Bessenay, Bibost, Bully, Chevinay, Courzieu, Dommartin, Éveux, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Lentilly, Sain-Bel, Saint-Germain-Nuelles, Saint-Julien-sur-Bibost, Saint-Pierre-la-Palud, Sarcey, Savigny, Sourcieux-les-Mines.

Population : près de **39 000 habitants**, en croissance continue.

Un conseil communautaire:

- 46 conseillers dont 2 de Sourcieux les Mines
- 17 commissions thématiques



Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace (Schéma de Cohérence Territoriale SCoT...)
- Aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) sur le versant de l'Yzeron, sur le bassin versant de l'Azergues et sur le bassin versant Brévenne Turdine

Les compétences facultatives

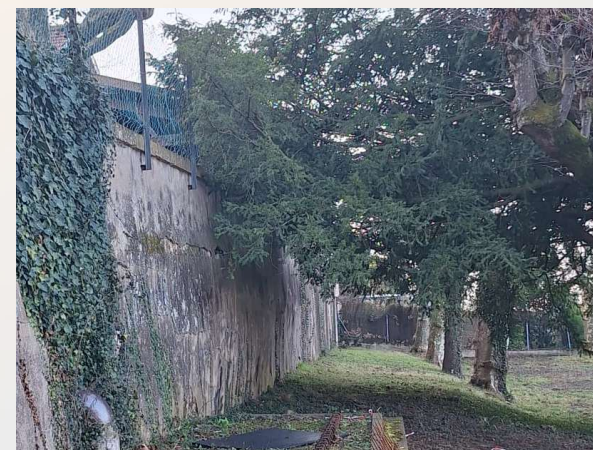
- Petite enfance avec les Relais Petite Enfance...
- Jeunesse avec Info Jeunesse Pays de l'Arbresle et actions Chantiers Jeunes, Bafa...
- Mobilités (Pistes cyclables, transports en communs Sytral...)
- Santé (l'établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) « maison de retraite intercommunale Les Collonges », Maison Sport Santé,
- Patrimoine avec Le **Bassin de la Falconnière**, les équipements sportifs – L'Archipel, centre forme, le boulodrome, le complexe sportif Grands Champs, le complexe rugbystique, les tennis couverts
- Maison France Services
- Culture
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Action sociale d'intérêt communautaires
- Assainissement collectif et non collectif



Patrimoine: Maison Thomasset et Extension





Finances - FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES RÉELLES 2024	BUDGET 2025
Impôts et taxes : taxe foncière, taxe d'habitation, etc.	1 171 624 €	1 212 476 €
Dotations, subventions et participation : dotation forfaitaire de l'Etat, dotation de solidarité rurale, etc.	275 499 €	273 594 €
Produits des services, du domaine : refacturation de l'entretien des caniveaux des routes appartenant à la CCPA par les équipes techniques de la Commune	38 497 €	27 098 €
Autres produits de gestion courantes : revenus des Immeubles, loyers, locations, etc.	35 053 €	35 051 €
Produits exceptionnels : remboursement de sinistres par exemple	3 364 €	3 313 €
TOTAL RECETTES	1 524 037 €	1 551 532 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES RÉELLES 2024	BUDGET 2025
Charges à caractère général : fournitures diverses pour école, eau, électricité, etc.	510 144 €	534 483 €
Charges de personnel et frais assimilés : salaires des employés communaux	404 486 €	442 797 €
Autres charges de gestion courante : subvention aux associations, redevance au service Incendie, Indemnités élus, etc.	240 661 €	262 468 €
Charges financières : Intérêts des emprunts	35 090 €	37 740 €
Opérations d'ordre de transfert : entre sections	65 990 €	69 930 €
CAF Capacité d'Auto Financement *	267 665 €	204 114 €
TOTAL DÉPENSES	1 256 371 €	1 347 418 €

*CAF : Ecart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses. Cet excédent finance les investissements.

En 2024, CAF brute positive ~ 268k€

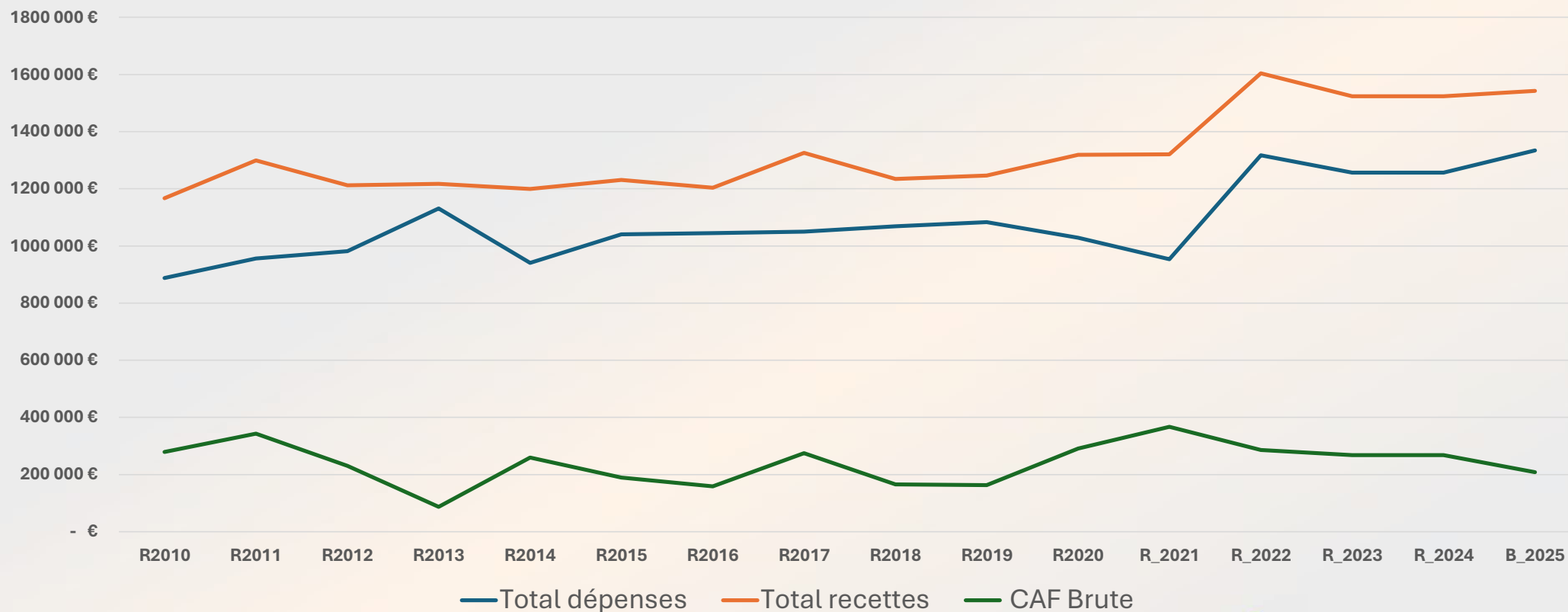
Source: Bulletin 2026



Finances - Capacité d'Auto-Financement (CAF)



Evolution des dépenses / recettes depuis 2010



RECETTES > DEPENSES

CAF Brute ~ 200 à 400k€





Finances - Investissement



Recettes et Dépenses d'INVESTISSEMENT

- Remboursement du capital des emprunts
- Investissements courants
- Projets à court et moyen terme

Source: Bulletin 2026

INVESTISSEMENT

Budget d'investissement de la commune de Sourcieux-les-Mines

Budget 2025

SYNTHÈSE INVESTISSEMENTS COURANTS

Ils sont généralement dépensés dans l'année en cours.

	DÉPENSES 2025	RECETTES 2025
PLU	10 000 €	-
Patrimoine	84 000 €	-
Voies	45 000 €	-
Informatique	29 500 €	-
Sécurité	10 000 €	-
Environnement	4 000 €	-
Capital des emprunts	100 000 €	-
CAF (capacité d'autofinancement)	-	204 114 €
FCVA*	-	48 000 €
Taxe d'aménagement	-	5 000 €

PROJETS

clôturés, en cours ou prévus depuis le début du mandat

	DÉPENSES 2025	RECETTES 2025
Report investissement	-	1 024 991 €
Résultat de fonctionnement 2024	-	267 665 €
Démocratie participative	16 000 €	-
Agrandissement de la cantine	9 100 €	-
Équipement sportif	8 000 €	-
Rénovation énergétique des bâtiments	17 000 €	-
Bassin de la Falconnière	5 000 €	-
Eglise	49 476 €	-
Maison Thomasset	1 435 055 €	418 423 €
Cœur du village (projet global)	26 062 €	-
Terrain Clavier	80 000 €	-
Théâtre de Verdure	40 500 €	-
Médiathèque	2 000 €	-



Finances – Maison Thomasset et Nouvelle Salle



- Coût total de **2,2M€** dont **44%** de subvention et le reste en autofinancement
- Pas de recours à l'emprunt





Finances – Restauration église St Barthélemy - St Louis



- Réhabilitation de l'église
- Coût estimé entre **800 k€ et 900 k€**
- Etude de projet de financement





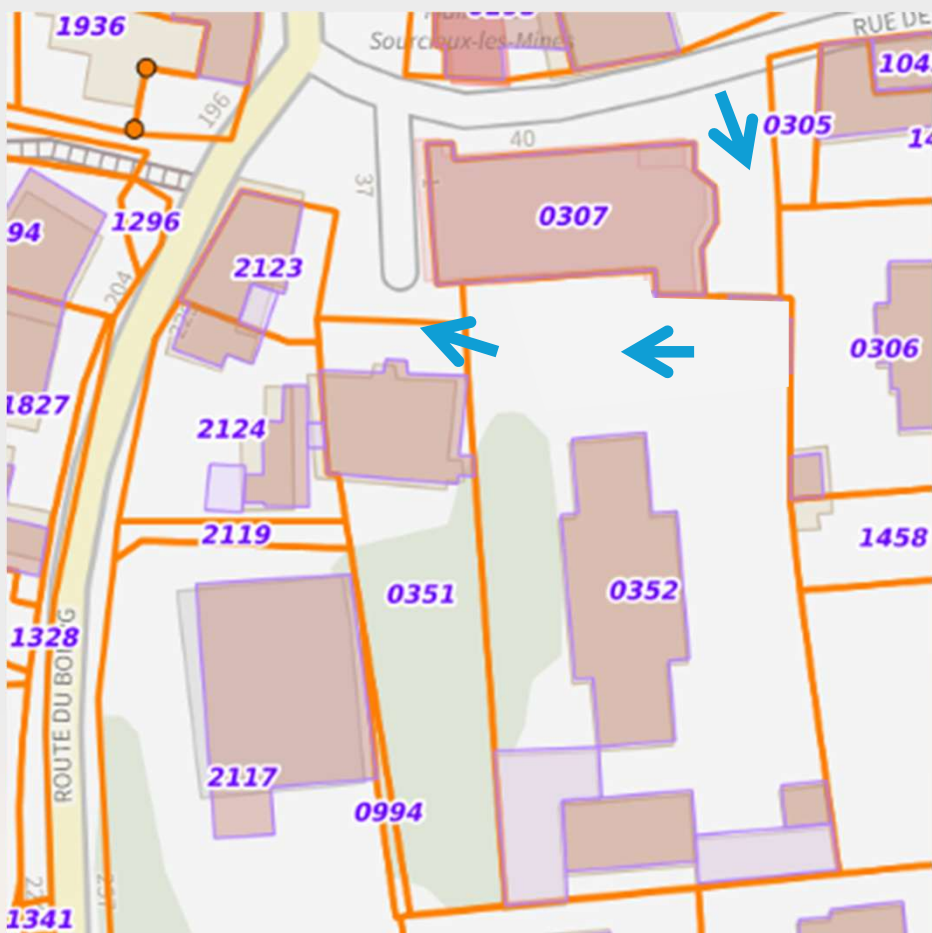
Finances: Nos enjeux



- Maintenir un budget **cohérent et profitable** pour la commune
- Poursuivre les **investissements** tout en veillant à reconstituer **une réserve de financement** pour les futurs projets
- Actionner tous les **leviers possibles** pour porter le projet de **restauration de l'église** sans nécessairement recourir à une augmentation des impôts et des taxes



Patrimoine : Démolition du gymnase



- Rétablir une circulation autour de l'église
- Créer des places de stationnement



Patrimoine / Église St Barthélemy - St Louis



- **Contexte**
 - **Loi 1905 art12** la commune est propriétaire de l'église avec devoir d'entretien et de sécurisation.
La paroisse est affectataire (utilisateur des lieux)
 - **Lieu consacré** (respect de la présence "divine" en ce lieu)
toute activité non-cultuelle doit être soumise à l'appréciation du prêtre.
- **Estimation des travaux arrondie à 900 000€** avec une possibilité de diviser les travaux en 3 tranches dont une "d'embellissement" estimée à 150 000€.



Patrimoine – Église – Recherche de financements



1. Création d'un comité de pilotage pour la recherche de financements

Ce comité permettra de **coordonner les actions et mobiliser la population autour du projet.**

Comité qui réunira :

- **La mairie**, propriétaire du bâti - pilotage du projet et lien avec les institutions
- **La paroisse** – valorisation de la dimension spirituelle et historique
- **Les habitants et bénévoles** – via une commission ouverte
- **Le cercle amical et les associations locales** – mobilisation et organisation d'événements
- **La Fondation du Patrimoine** – accompagnement et collecte de dons

2. Valoriser l'intérêt historique et patrimonial

Pour obtenir l'appui de la **Fondation du Patrimoine**, il est nécessaire de :

- mettre en avant **l'histoire de l'église et son rôle dans la vie du village**
- documenter **la valeur architecturale et patrimoniale du bâtiment**
- montrer **l'engagement des habitants et de la commune**

3. Mobiliser la population

Organisation d'actions pour soutenir financièrement le projet :

- événements culturels et patrimoniaux (concerts, visites, conférences)
- campagnes de dons avec la Fondation du Patrimoine
- actions participatives et bénévoles

4. Exemple inspirant : Montcarra - Isère



Patrimoine



Climatiser Secrétariat et une salle par école pour le confort de nos enfants, de nos agents, équipe enseignante et Mjc ...

Amélioration énergétique des écoles avec changement de mode de chauffage à l'école élémentaire

Mise en place de **toilettes publiques** au stade du Bibost avec aire de jeux pour les petits

Entretien et sécurisation des cours d'écoles





Urbanisme



Qu'est-ce qu'un PLU ?

- Les différentes zones

- Comment se procurer le PLU

www.sourcieuxlesmines.fr

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

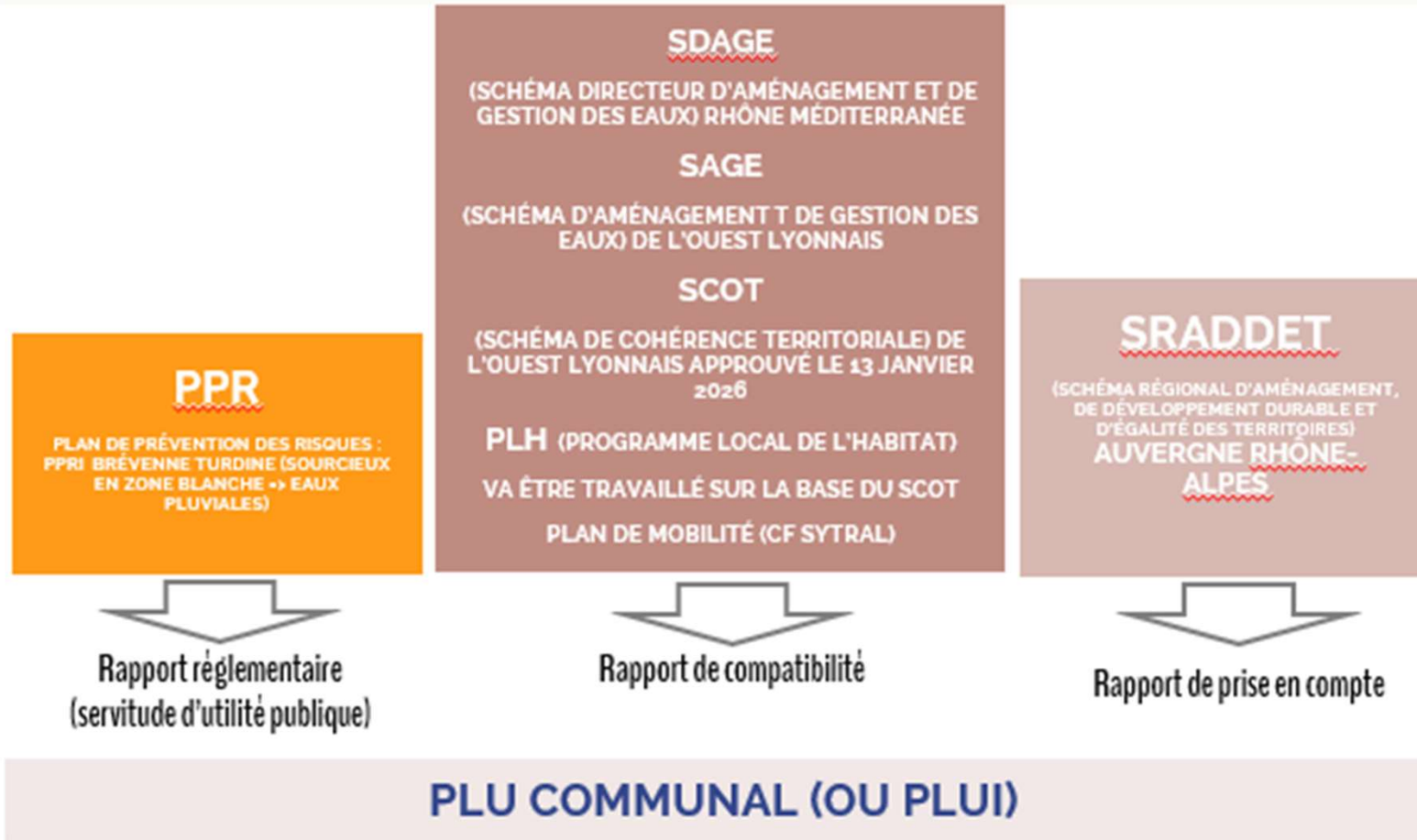
Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de l'Ouest
Lyonnais

www.ouestlyonnais.fr/amenagement-du-territoire/



Les documents qui s'imposent au PLU

LOIS (en particulier loi climat et résilience...)





Une révision du PLU s'impose d'ici 2028

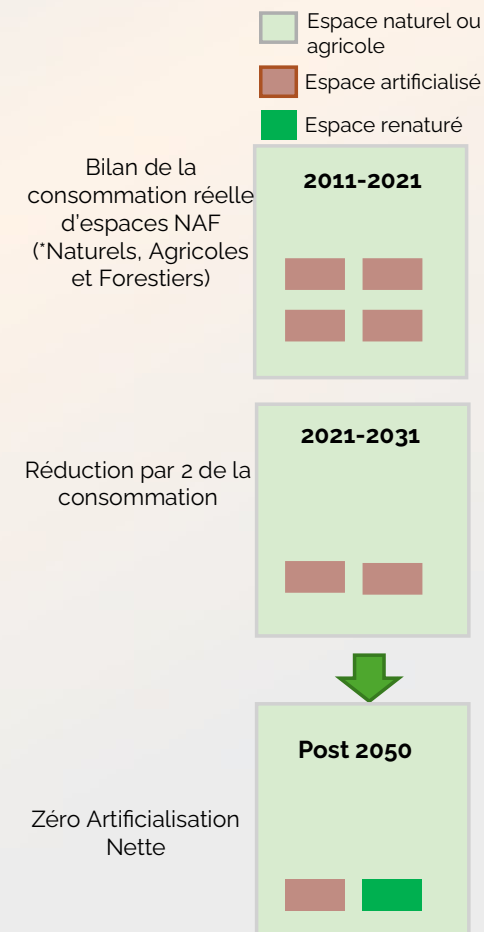


Les objectifs généraux en matière d'urbanisme

- La sobriété foncière dans le développement
- La limitation de l'artificialisation des sols et la préservation de leur intégrité

Deux temps dans la loi Climat et Résilience qui s'imposent directement au PLU :

- 2021/2031 : Une réduction de la consommation foncière par le développement (logements, activités, équipements, infrastructures...), Il est prévu de diviser par deux la consommation foncière entre 2021 et 2031 par rapport à celle qui a eu lieu entre 2011 et 2021
- 2031/2050 : Atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) par étapes, nécessitera de renaturer si on projette d'artificialiser (ou de densifier plus pour ne pas artificialiser)
- La loi climat doit être intégrée dans les documents d'urbanisme le 22 février 2028
=> le PLU devra intégrer la loi





Quel bilan foncier pour le futur PLU de SOURCIEUX LES MINES ?



Le SCOT de l'ouest lyonnais est venu décliner la loi Climat.

Pour SOURCIEUX LES MINES, la consommation foncière maximale d'Espace Naturel, Agricole et Forestier (ENAF) pour l'habitat et les équipements prévue par le SCOT représente :

- **2 ha MAXIMUM entre 2021 et 2031**
- 1,2 ha MAXIMUM entre 2031 et 2041

=> 3,2 ha Maximum d'ENAF au total, l'urbanisation des hameaux restera exceptionnelle

Cependant, le bilan du portail national fait état d'une consommation foncière de 1,81 ha depuis 2021 (2021/2022/2023) qui sera à déduire des 3,2 ha potentiels.

=> Le renouvellement urbain va devenir le mode de développement principal dans les prochaines décennies. Le PLU va devoir réduire les espaces de consommation foncière et ne pourra pas inscrire de nouveaux secteurs à l'urbanisation sans en supprimer ailleurs



Conclusion :

Le foncier un enjeu majeur du futur PLU



La commission urbanisme en concertation avec les Sourcieurois recherchera les gisements fonciers dans l'enveloppe bâtie.

Plusieurs typologies seront à identifier et à mobiliser :

- Mobiliser le bâti existant :
- Réinvestir le bâti vacant : logements vacants...
- Intensifier l'usage et transformer le bâti sous-occupé
- Mobiliser le foncier pour construire sans consommer
- Réinvestir le foncier non bâti à l'intérieur des espaces bâtis (dents creuse, divisions parcellaires)



2 FLEUVES RHÔNE HABITAT (ex OPAC)

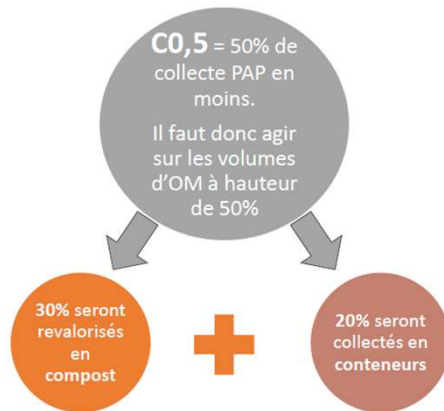


Constitution d'un dossier avec les photos et constatations des habitants.

Réclamation auprès de l'organisme et suivi régulier des réponses

Réorganisation de la collecte des déchets - CCPA

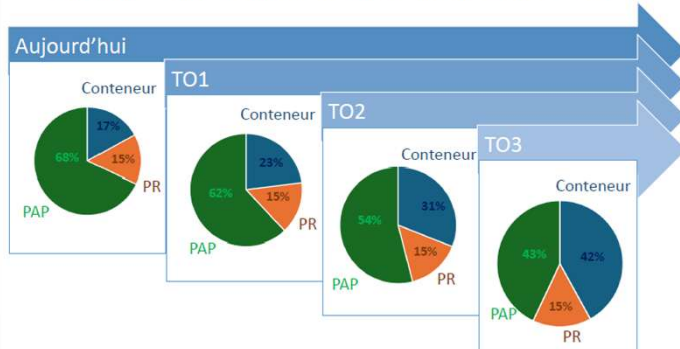
Stratégie globale



www.paysdelarbresle.fr

Stratégie globale – Evolution des collectes

Evolution du % de la population desservie par type de collecte



Estimation **43%** de la population restera en collecte en **Porte à Porte**.

Stratégie globale - Une TO après l'autre

Que faut-il pour qu'une TO s'active ?

Solution biodéchet pour tout type de gisement et d'habitant (PAVB / CP)*

Solution de point d'apport volontaire (CE/CA)* pour les zones en tension **afin d'éviter de faire tourner 2 camions tous les 15 jours**

Sensibilisation des usagers et accompagnement aux bonnes pratiques

Validation des circuits de collecte avec SUEZ (avec la création des nouveaux PAV)

Redimensionnement des contenants existants (PR, bacs poubelles PAP)

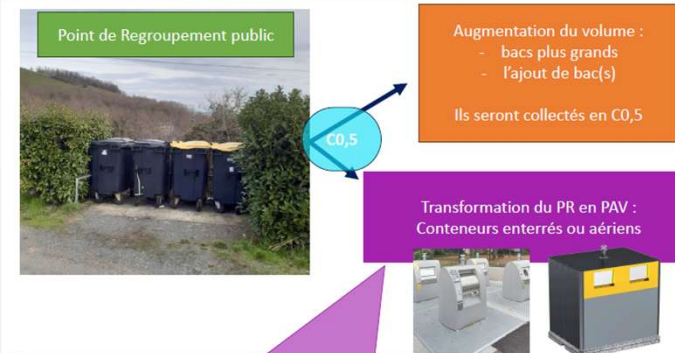
Activer une TO = Collecte Porte à Porte des OM tous les 15 jours



*CE : Conteneurs Enterrés / CA : Colonnes aériennes / PAVB : Abris bacs biodéchet / CP : Composteurs partagés / PAP : Porte à porte / PR = Point de Regroupement

www.paysdelarbresle.fr

Stratégie globale – Point de Regroupement et PAV



Les PAV en conteneurs sont issus :
- D'une transformation de PR
- De l'optimisation de la collecte (suppression du PAP)



www.paysdelarbresle.fr

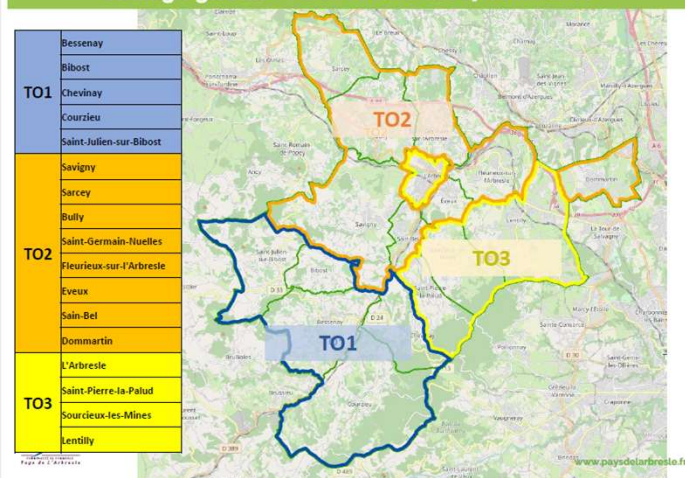


Réorganisation de la collecte des déchets - CCPA



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Stratégie globale - Vision MACRO des 17 communes



Communes	PR existants	PR sensibles
Sourcieux-les-Mines	10	4

Stratégie globale – Conteneurs

Quantités prévisionnelles à ajouter par commune et par flux.
Variables selon les contraintes techniques et terrain.
Déjà existant sur la CCPA: **155 conteneurs enterrés.**

Ordre d'étude	COMMUNES	Enterrés				Aériens				TOTAL
		CE OM	CE CS	CE VERRE	Conteneurs ENTERRES	CA OM	CA CS	CA VERRE	Conteneurs AERIENS	
TO3	1 L'Arbresle	17	18	3	38	0	0	0	0	38
	2 Saint-Pierre-la-Palud	6	9	3	18	3	4	0	7	25
	3 Sourcieux-les-Mines	3	6	1	10	2	4	1	7	17
	4 Lentilly	1	2	1	4	3	6	10	19	23
TOTAL		27	35	8	70	8	14	11	33	103



Communication municipale

Une mairie plus proche des habitants



MIEUX INFORMER

- Rénover les panneaux d'information municipaux
- Améliorer la signalétique dans la commune
- Rendre visible le calendrier des manifestations

MODERNISER LES OUTILS

- Refaire le site internet communal
- Développer la communication sur les réseaux sociaux

DIALOGUER AVEC VOUS

- Organiser des cafés citoyens à thèmes
- Ouvrir certaines commissions aux habitants

VALORISER

- Créer une carte interactive de Sourcieux-les-Mines
- Mettre en valeur le patrimoine local

→ Une information accessible à tous : numérique, affichage public et supports papier (bulletin).



Vie associative



33 Associations à Sourcieux Les Mines

1. Poursuivre le support financier et logistique : subventions, locaux à disposition et prêt de salles pour les activités.
2. Finaliser l'affectation des locaux pour les associations
3. Mettre en lien les associations pour mutualiser le matériel et les locaux pour leur manifestation et leur apporter un support organisationnel via un [Comité des fêtes](#)

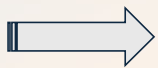


Vie associative – Création d'un comité des Fêtes



Le comité des fêtes sera composé, d'élus, membres d'association et Sourcieurois

- **Dynamiser la vie locale** en complément des évènements organisés par les différentes associations sourcieuroises.
- **Renforcer la convivialité et le lien social** en organisant des événements d'ordre culturel, festif et artistique
- **Valoriser l'identité et le patrimoine du village en mettant en avant l'histoire du village, le patrimoine local, les traditions locales, les artistes et associations du territoire.**
- **Soutenir les projets communaux** en organisant des événements permettant de financer certains projets associatifs ou patrimoniaux et de soutenir des actions solidaires (restauration de l'église, octobre rose, Téléthon...)
- **Mobiliser les Sourcieurois autour d'un projet commun** en lien avec la municipalité en impliquant des habitants volontaires pour renforcer la **dynamique associative** et développer l'**engagement citoyen**



Améliorer l'attractivité de la commune en donnant une image vivante, dynamique et accueillante du village



Petite enfance - Jeunesse



Petite enfance

Maintien d'une diversité de mode de garde

Jeunesse

- Mise en place d'un **Conseil des enfants du CP au CM2** avec l'école, la MJC et la Mairie

Favoriser le rapprochement entre les associations locales et l'école / MJC pour offrir une diversité d'activités aux enfants.



Nous souhaitons **poursuivre et développer le Conseil Municipal des Jeunes:**

- Renforcer le partenariat avec la MJC
- Donner la possibilité aux jeunes de la commune d'intégrer le CMJ
- Assister le CMJ dans la réalisation de leurs projets dotés d'un budget avec une validation en conseil municipal
- Création d'un « espace Jeunes »
- Pérenniser les chantiers Jeunes sur la commune



Nature et Environnement



Projet participatif avec les associations, les écoles, la MJC pour allier randonnée et découverte

Réflexion sur la création de circuits pédestres à thèmes:

- Art et couleur
- Sourcieux et ses mines
- Rando forestière / Biodiversité / Faune & Flore
- Rando spiritualité
- Les Fermes de Sourcieux

Et plus dur

Rando accessibles (poussette, séniors, digestion...)





Devenir École Jules Ferry



- Etude de faisabilité d'une reconversion de l'école Jules Ferry en Résidence Séniors
- Exemple Résidence la Marelle à Bromont – Lamothe (63)





Une liste alternative qui vous offre le choix



Le choix vous appartient

N'oubliez pas de VOTER

le dimanche 15 mars 2026, 8h – 18h00, salle de l'Amandier

Le 16 mars, il sera trop tard!

MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE

Réunion publique

Mercredi 11 mars 2026

